



L'offre de Postes Canada,
ça me rend malade!

Le 29 novembre 2008

Les effets de la grève se font sentir!

Postes Canada prétend que la grève n'a aucun effet sur la livraison du courrier...

- Alors pourquoi l'employeur a-t-il recours aux tribunaux et aux demandes d'injonction? Postes Canada affirme que près de 50 % du courrier est retardé. Dans une demande d'ordonnance déposée à Halifax le 27 novembre dernier, on peut y lire que :

" ... Ce qui a eu pour conséquence de nuire aux opérations, aux horaires de livraison et aux garanties de livraison. Dans la province, la livraison du courrier a été perturbée. Dans certains cas, il a été impossible de livrer certaines pièces de courrier selon nos normes de livraison, ce qui a pour effet d'accroître nos coûts.

Postes Canada prétend que l'acheminement du courrier se fait comme d'habitude...

- Alors pourquoi n'y a-t-il pas de courrier dans les établissements? Il n'y a rien à trier, donc rien à livrer!

À grand renfort d'annonces publicitaires, Postes Canada déclare que le courrier se rend à destination...

- Alors pourquoi les préposés à la manutention du courrier et les facteurs se font-ils demander de prendre des congés à leur arrivée au travail?

Aux termes de la politique de Postes Canada sur le courrier prioritaire, la livraison des colis est assurée par des factrices ou des facteurs...

- Alors pourquoi l'employeur leur demande-t-il de laisser un avis de livraison chez les clients pour qu'ils aillent chercher leurs colis au bureau de poste?

Postes Canada prétend que tout fonctionne normalement...

- Alors pourquoi change-t-on les messages des boîtes vocales des membres en grève pour dire qu'ils sont en vacances?

QUI FRÔLE LE DÉSESPOIR?

- Postes Canada se rend bien compte que tout ne fonctionne pas normalement.
- Postes Canada ne cesse de se tourner vers les tribunaux dans l'espoir de limiter les effets de la grève.
- Postes Canada veut que nous revenions au travail. Mais l'employeur préfère négocier sur le Web qu'à la table!

Combien d'argent l'employeur dépense-t-il dans l'espoir de nous voir revenir au travail? Combien d'argent pour produire des vidéos? Pour publier des annonces dans les journaux? Pour livrer le courrier comme si de rien était? Pour envoyer les gestionnaires sur la ligne de piquetage dans l'espoir de nous convaincre de revenir?

Pourquoi ne pas prendre cet argent et le placer où il le faut? La viabilité de Postes Canada passe par une bonne convention collective!

Les effets de la grève se font sentir.

Il ne faut pas lâcher prise, la pression doit être maintenue.

Nous sortirons gagnants des lignes de piquetage.

Solidarité plus que jamais!